

**IDERNIERS FEUX
(1849 – 1851)
pp. 578-590**

Abréviations

AMJ, Corr : *Anne-Marie Javouhey – Correspondance*, 4 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1994. Exemple d'abréviation pour un passage :

AMJ, Corr, t. 1, L. 1,1, p. 7. : tome 1, lettre 1, paragraphe 1, page 7.

Annales : *Annales historiques de la congrégation Saint-Joseph de Cluny par une Religieuse de la même Congrégation*, Solesmes, imprimerie Saint-

ANOM. BOGF + année : Archives nationales d'outre-mer. Bulletin officiel de la Guyane française. BIB/AOM/50094 + année.

KIEFFER ET DELAPLACE : PP. DELAPLACE R.P. et KIEFFER, *La vénérable Mère Anne-Marie Javouhey*, 2ème édition de l'ouvrage de DELAPLACE revue et refondue par le P. KIEFFER, Paris, 1915, tome 1, 454 pages, tome 2, 490 pages.

LIBERMANN ND : LIBERMANN François, *Notes et documents relatifs à la vie et l'œuvre du Vénérable François-Marie-Paul Libermann, supérieur général de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie*, 13 volumes et 3 suppléments, Paris, Maison mère, 1936-1959.

SJDC : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

SJDC, ROSALIE : SJDC. 3A. M.Ros. Lettres de Rosalie Javouhey.

Page Numéro de la séquence	Note
578, 1	Un nouvel archevêque. Annales, p. 690.
578, 1	L'abbé Caire, directeur spirituel de la communauté de Paris. Annales, p. 690-691. AMJ, Corr, t. 4, 886,2, p. 104, à sr Théophile Montet, 27 février 1849. Original SJDC. « Nous avons un nouveau Spr Ecclesiastique qui nous plait beaucoup ».
578, 1	La maladie de sœur Clotilde. SJDC. 3A.M.CLO <i>Notice biographique de la Révérende Mère Clotilde Javouhey.</i>

Roger emporté par le choléra.

Galerie d'images. Le baron Roger

AMJ, *Corr*, t. 4, L. 908,1, p. 130, à sr Marie-Thérèse Griffaut, entre le 20 et le 31 mai 1849. Original SJDC.

Sur l'épidémie de choléra :

- René LE MEE. Le choléra et la question des logements insalubres à Paris (1832-1849), dans : *Population*, 53^e année, n°1-2, 1998. *Population* et histoire. pp. 379-397. Note statistique sur le choléra de 1832, 1849 et 1854.

- JOURNAL DE LA SOCIETE STATISTIQUE DE PARIS, tome 6 (1865), p. 320-322.

Les données livrées par ces deux articles sont respectivement de 19 184 et 24 502 décès pour le département de la Seine.

578-579, 2

« Le bon Dieu n'a besoin de personne... »

Galerie d'images. La mort de l'ami

AMJ, *Corr*, t. 4, L. 908,1, p. 130, à sr Marie-Thérèse Griffaut, entre le 20 et le 31 mai 1849. Original SJDC.

Il ne demeure qu'un fragment de cette lettre comme on le voit sur l'illustration et deux mots de la partie déchirée, « desobeissance au » ainsi qu'un chiffre « 3 » C'est étonnant car les lettres d'Anne-Marie Javouhey à cette époque n'avaient aucune raison de subir des dommages. Elles étaient dûment classées par son assistante. Ceci me laisse penser que la lettre a été volontairement déchirée pour en faire disparaître une partie jugée compromettante, et ce par la religieuse qui allait poser les bases de la mémoire de la Fondatrice, sr Léontine Fontaine.

L'amitié d'Anne-Marie Javouhey pour un franc-maçon faisait tache dans sa vie de supérieure générale de congrégation. Et c'est un fait que si l'évêque d'Autun avait su que le baron Roger, franc-maçon notoire, était un excellent ami, il se serait empressé d'en faire part à tous les autres évêques pour la discréditer. Anne-Marie Javouhey elle-même était consciente que cette amitié pouvait lui porter préjudice. En juillet 1848, elle écrivait à la supérieure de la communauté de Senlis : « vous avez bien fait de ne pas Ecrire à Monsieur Roger. Mgr nous en ferai un crime, il veaut [mieux] que ce Soit Monsieur votre bon curé, qui est Si exellent pour nous personne ne pourra rien dire et vous me représenterez, jai de bonne Raison pour en agire ainsi Croyez-moi. » (AMJ, *Corr*. t. 4, L. 841,1, p. 39, à sœur Stanislas Rivoire, 31 juillet 1848. Original, SJDC).

579, 2

La ferme volonté de quitter la maison du Faubourg du Roule.

Sr Marie-Thérèse Griffaut en donne tout le détail à la suite d'une lettre de sa supérieure générale (AMJ, *Corr*, t. 3, 775,1, à Rosalie, 3 octobre 1849. Original SJDC) et qui, n'étant pas de cette dernière, ne figurent pas dans la correspondance éditée :

580, 3

« nous contractons des obligations avec Mr Franckaert [le propriétaire de cette maison], pour venir au secours des différentes maisons qui nous tendent la main ; il y a 15 mois que nous n'avons rien donné pour le loyer, aussi nous avons passé un écrit de 12,000 francs et 15,000 francs que nous lui devons de l'ancien font [sic] une somme de 27,000 francs portant intérêt à 5 du cent. Ma chère Mère est tout à fait décidée à quitter cette maison à la fin du bail, nous avons encore deux ans, à cette [mot disparu] nous aurons encore des réparations à y faire et à rembourser la somme ci-dessus, il faut donc ne pas encore accumuler les trimestres car nous aurions trop à faire à la fin de 1849. »

Mort de sœur Clotilde.

579, 2

SJDC. 3A.M.CLO Notice biographique de la Révérende Mère Clotilde Javouhey.
Annales p. 680-681.

Achat d'une maison, rue du Faubourg Saint-Jacques.

580, 3

AMJ, *Corr*, t. 4, 913,1, p. 137, à Rosalie, 3 octobre 1849. Original SJDC.
AMJ, *Corr*, t. 4, 915,1, p. 139, à sr Théophile Montet, 4 octobre 1849. Original SJDC.
Et bien d'autres lettres encore où l'information est répercutée auprès d'autres destinataires.

L'évêque de Beauvais renonce à son noviciat.

580, 3

Annales, p. 691. Sr Léontine évoque « toutes les autorisations voulues pour y faire les cérémonies de vêtue et de profession », ce qui est une manière implicite de signaler l'accord de l'évêque de Beauvais. Mais la confirmation explicite fut un peu plus tardive :
AMJ, *Corr*, t. 4, 1104,1, p. 379, à Rosalie, 7 février 1851. Original SJDC.
« Monseigneur Lévêque de Beauvais devant témoins vient de renoncer a Ses droits Sur le noviciat des Srs St Joseph dans Son diocese, et reconnaît que cest à paris que doit Etre le premier, Surtout a cause des collonnies. »

Recours au « saint banquier ».

580, 3

AMJ, *Corr*, t. 4, L 954,2, p. 190, à Rosalie, 5 janvier 1850. Original SJDC.
« Si notre Bourse na pas quelque faveur, nous ne pourons tenir notre parole qu'a demi, aulieu de recevoir mil frans vou recevrez que 500 f priez notre St Banquier Joseph Epoux de Marie ».

580, 3	<p>« Nous sommes sauvées du naufrage ! » AMJ, <i>Corr</i>, t. 4, 913,1, p. 137, à Rosalie, 3 octobre 1849. Original SJDC.</p>
580, 3	<p>Mais les sœurs de Cluny peut-être « capots ». AMJ, <i>Corr</i>, t. 4, 921,1, p. 146, aux sœurs de Cluny, mi-octobre 1849. Original SJDC. « Si la Grelle allait tomber Sur Cluny nous Serions bien capôt, pour mon Compte Cela ne me ferai presq rien ».</p>
580, 3	<p>Première prise de voile dans les nouveaux locaux et aménagement. Annales, p. 691.</p>
581, 4	<p>La colère de l'évêque d'Autun. SJDC. 4Ad.2.43. Affaire d'Autun, 1830-1851, copie certifiée conforme de sa lettre du 6 novembre 1850 à l'archevêque de Paris, également citée par DELAPLACE ET KIEFFER, t. 2, p. 359.</p>
581, 4	<p>Les propos choquants de l'abbé Landriot. AMJ, <i>Corr</i>, t. 4, L. 1103,1, p. 378, à Rosalie, 6 février 1851. Original SJDC. « Cest pour le Coup que Mf Lendriot Cest moqué de nous deux il a fait mon panagérique a quatre Evêques dune Manière dégoutante, on la laissé parler, mais Monsieur Caire lui a fait observé tout Ce quil y avait dexageré dans Son discours ».</p>
581, 4	<p>Mise en garde de l'archevêque de Besançon à l'évêque d'Autun. Archives de l'évêché d'Autun. Série VIII, 114. Lettre de Mgr Mathieu à Mgr d'Héricourt, 30 janvier 1848.</p>
581, 4	<p>La réponse de l'abbé Caire à l'abbé Landriot. AMJ, <i>Corr</i>, t. 4, L. 1103,1, p. 378, à Rosalie, 6 février 1851. Original SJDC. « Monseigneur [l'archevêque de Paris] a remis a Mr Caire le Soins de repondre a Mr Landriot. Croyezquil lui a dit Sans Ce Genner : la Maison principale la Résidence de la Spr Generale doit Etre a paris. la Raison est Simple, les relation de la Congregation Sont toute avec le Gouvernement. Voilà la Loi. Epuis elle na jamais eu dEveq pr Superieur Gl, mais des Sa naissance la fondation a Etée reconnu Comme telle, epuis le noviciat est des mieux tenu, Cest moi qui donne Lhabit qui reçois les voeux. Je Suis tres Contens de la Mere et des Enfants. »</p>

Les propos malveillants de l'évêque d'Autun.

AMJ, *Corr*, t. 4, L. 1099,1, p. 374, à un prêtre, 4 février 1851. Original SJDC.

582, 4

La lettre est si courte que je la cite entièrement. C'est en fait un brouillon dont on ne connaît pas le destinataire, peut-être l'abbé Caire ou l'abbé Chatenay.

« Mon bon et Excellent pere

nous revoila au prise avec Monseigneur Dautun, il trouve que je vis trop longtemp. il me dit meme Morte moralement et la Congregation na plus que Sa G [...] »

Anne-Marie face à l'abbé Landriot, émissaire de l'évêque d'Autun.

AMJ, *Corr*, t. 4, L. 1092,1, p. 366, à Rosalie, 24 janvier 1851. Original SJDC.

582, 5

M Landriot ma dit quil Etait envoyée Exprès pour me Sommé de tenir ma parole. Monseigneur est Comme moi dans la main de Dieu pour oppérer Son oeuvre, vous voyez que les obstacles quil nous a Sucité non fait que l'agrandir et la perfectio[nner] Sans cela Serions nous assise comme nous le Sommes ? Je vous le repète, Ceest Loeuvre de Dieu. les hommes Sont Secondaires il est parti et nous Sommes tranquile. loeuvre de Dieu Saccomplira ».

Anne-Marie Javouhey et la crainte du « péché d'orgueil ».

L'orgueil, premier des sept péchés capitaux, était source de grande préoccupation.

Désireuse de partager la condition du plus pauvre, Anne-Marie Javouhey écrivit un jour de 1840 : « quand jirai en france, je veux Etre Sœur Converse ». Mais elle ajouta immédiatement : « pourvu que ce ne Soit pas par orgueil » (AMJ, *Corr*, t. 2, L. 421,1, p. 315, à Marie-Joseph, 1^{er} mars 1840. Original SJDC.), en l'occurrence l'orgueil d'être **la plus** humble.

582, 5

Alors qu'il n'avait pas encore fait sa connaissance, l'évêque de Beauvais, Mgr Gignoux, accordant foi à tout ce que lui disait l'évêque d'Autun sur son compte, écrivit : « J'ai appris avec beaucoup de peine la conduite de la supérieure générale. Quand on se lance dans la voie de l'orgueil, il n'y a pas de raison pour s'arrêter » (Archives de l'évêché d'Autun. Série VIII, 114, 5a, 22 juillet 1842, l'évêque de Beauvais à l'évêque d'Autun).

L'orgueil était source majeure du danger de non accomplissement de la « sainte Volonté de Dieu » au profit de de la sienne propre. La règle des sœurs de Saint-Joseph prévoyait d'ailleurs deux examens de conscience par jour pour le débusquer et rectifier un comportement mal avisé, c'est-à-dire non éclairé par Dieu.

Quand Anne-Marie Javouhey fit part à Augustin de Lestrangle de son désir de fonder sa propre société, celui-ci brandit l'idée que peut-être elle péchait par orgueil, c'est-à-dire qu'elle accomplirait sa volonté humaine et pas celle de Dieu, la seule, la vraie. Sous le poids d'un tel risque, elle obéit à son supérieur qui ainsi la testa, à la suite de quoi, rassuré, la libéra de ses vœux.

582, 5	<p>La suggestion de Mgr de Bonnechose, évêque de Carcassonne. DELAPLACE ET KIEFFER, t. 2, p. 364. « Des ecclésiastiques dévoués lui firent un devoir de se justifier. » Or, Anne-Marie Javouhey écrit au même moment : « Monseigneur de Carcassonne est a paris il ma reçue à merveille, il vera les Evêques, il est dans les meilleur disposition » (AMJ, <i>Corr</i>, t. 4, L. 1105,2, p. 381, à Rosalie, 12 février 1851. Original SJDC. Delaplace et Kieffer nous apprennent aussi (note 1, p. 364) que la personne suggérée est l'abbé Joseph Blanc, un ecclésiastique originaire de Caunes, « prêtre du diocèse de Carcassonne ». Les auteurs font référence à ses débuts quand il était vicaire à Carcassonne, car il est maintenant à Paris.</p>
583, 6	<p>Les conseils de l'abbé Blanc, chapelain aux Invalides. Sur l'abbé Blanc, dossier administratif aux archives de l'archevêché de Paris, registre I, n° 340. Cet entretien a bien eu lieu, mais sa teneur n'en a pas été donnée sinon par son résultat, à savoir le contenu de la lettre de la supérieure générale à l'archevêque. J'ai bâti le dialogue à partir de cette lettre.</p>
583-584, 6	<p>Lettre à Mgr Sibour, archevêque de Paris. AMJ, <i>Corr</i>, t. 4, L. 1106, p. 382-383, entre le 8 et le 12 février 1851. SJDC. Cahier I, p. 761 (copie de l'original envoyé). La correspondance éditée propose « mi-février » mais Anne-Marie en envoie une copie à sa sœur Rosalie le 12 et cette lettre fait suite à une autre envoyée le 7 où il n'est pas encore question de cette réponse.</p>
584, 6	<p>Envoi d'une copie à Rosalie. AMJ, <i>Corr</i>, t. 4, L. 1105, p. 381-382, à Rosalie, 12 février 1851. Original SJDC.</p>
584, 6	<p>Réponse de Rosalie. SJDC, ROSALIE, lettre 1185, Rosalie à Anne-Marie, 15 février 1851.</p>
584, 6	<p>Le bon accueil de l'archevêque à la lettre. DELAPLACE ET KIEFFER, t. 2, p. 366.</p>

Les maladies d'Anne-Marie Javouhey.

La religieuse signale son érépipèle dès 1844 (AMJ, *Corr*, t. 3, L 568,1, p. 68, à Rosalie, 1^{er} juillet 1844. Original SJDC).

Au fil des années, son assistante prend une place grandissante dans l'écriture des lettres que la supérieure générale se borne alors à signer.

584-585, 7

Ses fragilités pulmonaires se multipliaient depuis son retour en France, elle les mentionne dans trois lettres à sr Madeleine Collonge (AMJ, *Corr*, t. 3, L 537,4, p. 15, 2 octobre 1843, L 550,1, p. 35, 1^{er} mars 1844, t. 4, L 1058,4, p. 322, 11 novembre 1850, originaux SJDC). Au printemps 1845, elle fit une grave pleurésie qui l'invalida plusieurs mois (SJDC. 3A. M.ROS. Correspondance de Rosalie Javouhey. L 625, à Clotilde, 15 mars 1845).

Un portrait d'Anne-Marie Javouhey, son message.

Galerie d'images. Un portrait bien pensé

Ce portrait est dans la maison de Cluny.

585, 7

Une supérieure générale au four et au moulin.

AMJ, *Corr*, t. 4, L 1130, 2, p. 411, à Rosalie, 22 avril 1851. Original SJDC.

« J'irez vous voir des que je le pourez ; j'arriverez Comme une bombe, je repartirez de meme. De la, je me rendrez a limoux où je resterez quelque jour. »

585, 7

Fermeté d'Anne-Marie Javouhey face aux demandes pressantes de sœurs.

AMJ, *Corr*, t. 4, L 1130, 1, p. 411, à Rosalie, 22 avril 1851. Original SJDC.

585, 7

Conseils de fermeté à Rosalie.

AMJ, *Corr*, t. 4, L 943, 1, p. 173, à Rosalie, 27 décembre 1849. Original SJDC.

« Votre lettre que je reçois a l'instant me fixe pour le Sort de la pauvre postulante il est arrêté quelle ne Sera pas Sœur St Joseph, il faut nous defier plus que jamais de Cette fausse compation qui a donné tant de mauvais sujets a notre Congrégation. Si Dieu appel a la vie Religieuse, il en donne l'Esprit. »

AMJ, *Corr*, t. 4, L 946, 1, p. 177, à Rosalie, 31 décembre 1849. Original SJDC.

« Je vous direz encore : Eprouvez bien les Sujets que la Compassion nest aucune part dans les reception ala prise d'habit, nous avons bien des reproches a nous faire.. peu et bon... ».

585, 7

Le souci des sœurs aînées.

585-586, 7

Réponse du directeur des douanes Leroy à une demande du 17 mai 1846 d'Anne-Marie Javouhey. SJDC. B4 Bre-1827-1994st/Correspondance et divers. *Autorisation du Dr des Douanes de faire venir au moyen d'une pompe l'eau de mer*, 1^{er} juin 1846.

« Madame, Vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, sous la date du 17 du mois dernier, pour me demander à faire venir dans votre enclos, à St Marc, au moyen d'une pompe, l'eau de mer nécessaire à un établissement de santé que vous vous proposez d'y fonder. [Suit un avis favorable] Il est bien entendu que l'eau puisée à la mer ne servira qu'à votre établissement de bains et qu'elle ne pourra sous aucun prétexte sortir de votre enclos. »

Rencontre avec l'abbé Frédéric Le Vasseur.

586, 8

Leur première rencontre a lieu entre le 12 et le 15 mars 1850. Les limites de cette période de trois jours sont attestées par deux lettres :

AMJ, *Corr*, t t. 4, L. 991,2, p. 238, à Rosalie, 12 mars 1850. Original SJDC.

Dans cette lettre, Anne-Marie Javouhey signale l'arrivée du prêtre à Paris.

AMJ, *Corr*, t t. 4, L. 995,2, p. 238, à sr Raphaël Montet, 15 mars 1850. Original SJDC.

L'attachement de Libermann à Le Vasseur.

586, 8

Propos cités par *Le Vénérable Libermann*, Paris, Desclée de Brouwer, 1960, 2 vol., 573 et 517 pages, t. 2, p. 384.

Bonheur spirituel d'Anne-Marie avec Le Vasseur.

587, 8

Propos cités par KIEFFER et DELAPLACE, t.2, p. 357.

La manière d'Anne-Marie d'évoquer leur premier entretien signale des affinités profondes.

AMJ, *Corr*, t. 4, L 995,2, p. 244, à sr Raphaël Montet à Bourbon, 15 mars 1850. Original SJDC.

« le bon pere le Vasseur nous porte a toutes le plus Grand interets. Jai beaucoup parler avec lui des Dessins du bon dieu il ma dautant mieux Comprises, quil avait des preuves de Son Cotté ».

La lettre des Mananais.

587-589, 9-10

SJDC. 2Ai.3.9.2, lettre des Mananais à Anne-Marie Javouhey, 29 mars 1851.

[Galerie d'images. Toutes les habitants de Mana qui vous écrit](#)

Mélinon à Paris.

588-589, 10

La présence de Mélinon est en effet attestée à Paris à la même époque car il faisait partie d'une commission destinée à réfléchir aux modalités de l'application de la décision de Louis-Napoléon Bonaparte de créer un bague. Cette commission est évoquée en bas de la page 207 du bulletin officiel de la Guyane française de 1852. C'est une note de la deuxième page du rapport du 20 février 1852 de Théodore Ducos, ministre de la Marine et des Colonies, au Prince-président de la République. Il y figure la composition de la commission : « Amiral de Mackau ; vice-amiral Cécille ; Barbaroux ; Jouannet, ancien représentant de la Guyane ; Pariset, contrôleur en chef de la marine, ancien gouverneur de Cayenne ; Mestro, directeur des colonies ; Lavaud, Page, Dubouzet [sic, du Bouzet], Guillain, capitaines de vaisseau ; Tardy de Montravel, capitaine de frégate ; Delieux de Savignac, médecin professeur de la marine ; **Mélinon**, commissaire-commandant de Mana (Guyane) ; Delacroix-Marivault, lieutenant de vaisseau, secrétaire. » *Moniteur universel* du 21 février 1852 ; également dans ANOM. BOGF, 1852, tome 1, acte 172, p. 206-218.

Mélinon plaida en faveur de la Guyane mais il n'obtint pas totalement gain de cause car la partie de la colonie « au vent » (à l'est de Cayenne) fut préférée à sa partie « sous le vent », c'est-à-dire celle située entre Cayenne et le Maroni (p. 213).

Tahiti, première destination après la mort.

589, 11

AMJ, *Corr*, t. 4, L 1126, 1, p. 406, à sr Régis Fléché à Tahiti, 28 mars 1851. Original SJDC.

« pardonnez à votre pauvre vieille Mere de ne pas vous Ecrire plus Souvent, moi qui parle [de] vous Si Souvent qui Serai Si heureuse de partager vos travaux et vos peïnes, quand je mourrez Cest la premiere Collonie que je visiterez ».

Arrivée à Paris de Rosalie le 23 mai 1851.

589, 11

SJDC. 3A. M.ROS, L 1230 bis, aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny, 28 juillet 1851

« Appelée auprès d'elle à Paris le 23 mai pour lui aider à préparer quelques départs pour les colonies [...] »

Le voyage à Senlis et ses suites.

589, 11

SJDC. 3A. M.ROS, L 1215, à sr Joséphine Tarriot, 29 mai 1851 :

« Depuis ma dernière lettre, j'ai fait un petit voyage à Senlis avec ma Ch. M. Gle qui en a rapporté un gros rhume qui la retient au lit aujourd'hui, elle n'a pas pu entendre la Sainte Messe. Elle sue depuis deux ou trois heures et repose, mais elle se plaint en dormant, ce qui me fatigue. J'écris auprès d'elle, sa position de santé m'inquiète. Je désire que l'on fasse une neuvaine au Sacré-Cœur pour sa guérison, les litanies du Sacré-Cœur. »

Le voyage qu'elle fera seule.

589, 11

Annales, p. 716. Le propos est attesté par Rosalie relatant les dernières semaines de vie de son aînée :

SJDC. 3A. M.ROS, L 1230 bis, aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny, 28 juillet 1851.

« [...] je me berçais de la pensée que notre voyage de Rome suivrait de près celui des Sœurs qui s'embarquaient pour l'île Bourbon. Je lui exprimai ce désir avec empressement mais je fus bien surprise de l'entendre me dire que le moment n'était pas arrivé d'aller à Rome : "Pour moi, dit-elle, j'ai un autre voyage à faire et je dois le faire seule". »

Des hauts et des bas et par deux fois, la communion.

590, 11

Annales, p. 717-718.

SJDC. 3A. M.ROS

- L 1226, informations données à l'occasion de la demande d'un vœu « proposé et accepté par les Srs de Paris » pour la guérison de la « chère Mère Générale », 4 juillet 1851.

« ma chère mère générale atteinte d'une maladie grave et déclarée en danger par les plus célèbres médecins de Paris après consultations de MM. Récamier, Chaumel, Cruveilhier et Boileau. »

- L 1227, à sr Joséphine Tarriot, 5 juillet 1851 :

« la réunion des médecins eut lieu à 10 heures ; M. Caire y a assisté et il y eut un mieux constaté par ces MM. »

- L 1229, à sr Joséphine Tarriot, 12 juillet 1851 :

Mais tout s'aggrave à nouveau. Après force détails sur le « pouls moins fébrile », les « évacuations » et les vomissements « toutes matières bilieuses », Rosalie ajoute : « Ce qui nous rassure, c'est qu'elle ne souffre pas de grandes douleurs et qu'elle conserve une présence d'esprit, une mémoire plus nette qu'en bonne santé... On nous défend de lui donner aucune nouvelle ... la moindre sensation serait mortelle. »

« Attention à la piété factice qui ne sait résister à rien ».

590, 11

Annales, p. 719.

Voir ci-dessus 585, 7. Conseils de fermeté à Rosalie.

Cette phrase rappelle que la piété est le mot clé de la vie de la supérieure générale. L'accomplissement formel de la règle n'est pas preuve de piété. Elle reprochait à sa sœur Rosalie de se laisser attendrir par des femmes en quête d'un havre qui leur assure des conditions de vie modestes mais sûres. Devenues sœurs de Saint-Joseph, ces femmes se révélaient incapables d'assumer leur mission. Dans les dernières années de sa vie, Anne-Marie Javouhey évoquait une réforme de sa congrégation (AMJ, *Corr*, t. 3, 946,1, à Rosalie, 31 décembre 1849. Original SJDC). Elle craignait de mourir avant d'en avoir eu le temps (AMJ, *Corr*, t. 3, 839,1, à sr Stanislas Rivoire, 24 juillet 1848. Original SJDC).

590, 11

Visite de sa nièce Marie-Thérèse.

Annales, p. 720.

590, 11

Un mieux très sensible et l'annonce du décès de l'évêque d'Autun.

Il est relaté par le P. Levasseur informant du décès de l'évêque d'Autun et de la supérieure générale.

LIBERMANN ND, t.13, pp. 166-171, P. Le Vasseur à Mgr Florian Desprez, évêque de Saint-Denis de la Réunion, 22 juillet 1851.

« Mgr d'Autun est parti le premier. On cachait cette mort à la Mère Javouhey, qui était fort mal. Allant lui faire une visite dans l'intention de la préparer à l'Extrême-Onction, je la trouvai si bien que je la crus capable d'apprendre cette nouvelle, et je la lui annonçai. Elle la reçut avec une piété bien édifiante et passa une bonne nuit ».

590, 11

« Ce bon Monseigneur est parti devant moi... »

Cité par Georges GOYAU, *Un grand "Homme" : Mère Javouhey, apôtre des noirs*, Paris, Plon, 1929, 293 pages, p. 274.

Georges Goyau dût recevoir le propos d'une sœur ayant connu la religieuse, plus probablement d'une sœur le tenant elle-même d'une sœur. Je le trouve tout à fait plausible. Anne-Marie Javouhey avait de l'humour.

590, 11

Mort d'Anne-Marie Javouhey.

Suite du récit du P. Levasseur

LIBERMANN ND, t.13, pp. 166-171, P. Le Vasseur à Mgr Florian Desprez, évêque de Saint-Denis de la Réunion, 22 juillet 1851.

« le lendemain, vers 6 heures du matin, comme on l'aidait à sortir de son lit, elle eut une faiblesse et mourut d'un coup. »

SJDC. 3A. M.ROS, L 1230, 15 juillet 1851, aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny

Circulaire générale de mère Rosalie Javouhey, Supérieure générale.

« Nos bien chères Sœurs, la communauté de Paris est plongée dans la plus grande douleur, notre bien Chère Mère Générale n'est plus ! »
